

Les déchets que **je ne peux pas** apporter. **Où les déposer ?**



Les fusées de détresse :
coopérative maritime
Les explosifs : **Pompiers**



Les médicaments périmés
non consommés :
pharmacie



Les ordures ménagères :
poubelle grise



Les extincteurs :



Les bonbonnes de gaz :
fournisseur



Les Déchets d'Activités de Soins
à Risques Infectieux (DASRI) :
bornes de la COBAN



Les cadavres d'animaux :
vétérinaire



Les souches d'arbres :
entreprise spécialisée

Un doute, une question ? 0800 54 55 57
(numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)